



Mémoire Politique jeunesse 2015-2030

Déposé dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse

Réalisé en collaboration avec le ROCAJQ

Août 2015

Crédits :

Rédaction : Azadeh Lessard, Denitsa Hristova, Marie-Ève Gauthier

Contenu : Maggy Roy

Mise en page : Azadeh Lessard et Marie-Ève Gauthier



en collaboration avec



Présentation de l'organisme

Le Réseau d'Entraide des Appalaches a pour mission de répondre aux besoins des jeunes adultes de 16 à 35 ans et offre des programmes d'aide aux familles par le biais d'ateliers sur les compétences parentales et sur le développement global de l'enfant. Nous priorisons, dans le cadre de nos activités quotidiennes, la prévention, l'insertion ainsi que la réinsertion sociale. Par le développement des activités d'éducation populaire autonome, nous favorisons les actions de lutte à la pauvreté.

Le Réseau d'Entraide des Appalaches réalise cette mission par des approches novatrices et des pratiques alternatives regroupant des activités visant à :

- ⇒ améliorer les connaissances et les compétences parentales;
- ⇒ soutenir les parents dans leur rôle;
- ⇒ favoriser le développement global de l'enfant;
- ⇒ développer des alternatives à l'exclusion sociale;
- ⇒ assurer la prise en charge individuelle et collective;
- ⇒ concevoir des projets concrets avec les jeunes adultes;
- ⇒ contribuer au développement de rapports égalitaires;
- ⇒ travailler sur les causes des problèmes;
- ⇒ adopter des démarches éducatives qui mènent à des actions collectives;
- ⇒ promouvoir le déploiement de démarches d'apprentissage;
- ⇒ valoriser les forces, les expériences, les connaissances et les expertises des personnes;
- ⇒ établir une visée de transformation sociale;
- ⇒ mettre sur pied des pratiques citoyennes.



Mission et objectifs

Le Réseau d'Entraide des Appalaches a pour mission de répondre aux besoins des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Par son approche globale et de groupe, il permet aux jeunes adultes et aux familles de :

- ⇒ contribuer à l'analyse de leurs besoins;
- ⇒ décider des réponses adaptées à leurs besoins;
- ⇒ participer à une démarche individuelle et collective dans le respect et l'égalité;
- ⇒ améliorer leurs conditions de vie;
- ⇒ faciliter leur prise en charge et leur autonomie à partir de leur potentiel pour se réaliser;
- ⇒ favoriser une prise de pouvoir par les jeunes adultes sur leur vie sur les plans personnel et collectif.



en collaboration avec



Mise en contexte

Datant de 2001, la politique jeunesse est rendue à son échéance et ne répond plus aux réalités d'aujourd'hui. Les deux derniers gouvernements ont pris l'engagement de la mettre à jour afin qu'elle réponde mieux aux défis et aux enjeux des quinze prochaines années. Désirant prendre part à la consultation, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) a offert un soutien à notre organisme dans la rédaction de ce mémoire.

Ayant le désir de refléter les besoins et la réalité des jeunes que nous accompagnons au quotidien, et comme le commandent nos valeurs sociales et notre souci d'équité, nous nous devons d'explorer la situation au-delà des axes prédéterminés par le gouvernement. Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des principaux défis que doivent relever les jeunes qui fréquentent notre organisation pour passer de l'enfance à la vie adulte. La saveur locale est aussi présente, mais force est de constater que, dans l'ensemble, les besoins et les réalités des jeunes se rejoignent, et ce, à travers la province.

Les organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ), dont nous faisons partie, forment un vaste réseau d'accompagnement et de soutien pour les jeunes de 0 à 35 ans. Créés à l'initiative des membres de la communauté, ils en reflètent la capacité de mobilisation du tissu social. Ils trouvent leur légitimité première dans la société civile tout comme dans ses réseaux d'appartenance et de solidarité. En raison de leur enracinement dans la communauté et de leur identification à celle-ci, les OCAJ font preuve de polyvalence afin de s'adapter aux besoins des jeunes. Avec le temps, ils ont développé des modes d'intervention novateurs, sans préjugés et principalement ancrés dans le milieu de vie des jeunes. Cette approche permet de rejoindre les plus vulnérables et ceux qui ne font pas spontanément appel au réseau public. C'est pourquoi notre organisme a décidé de prendre part à la consultation et de produire ce mémoire. Il expose des principes et recommandations qui représentent les besoins et les réalités de cette jeunesse trop souvent oubliée. Le contenu se veut un incitatif au gouvernement à considérer les enjeux



des jeunes aux parcours de vie atypiques, et ce, afin que chaque jeune québécois se sente interpellé et inclus dans notre société. Tout comme le ROCAJQ, dont nous sommes fièrement membres, nous sommes d'avis que les institutions publiques et gouvernementales, de même que les organismes communautaires et la population devront collaborer afin d'assurer à la jeunesse un meilleur avenir et une participation citoyenne active.



en collaboration avec



Regroupement des Organismes Communautaires
Autonomes Jeunesse du Québec

Principes directeurs et recommandations

Principe 1 : Améliorer les services de référencement et administratifs afin de diriger les jeunes vers les bonnes ressources

Le Réseau d'Entraide des Appalaches constate par expérience qu'il y a un besoin urgent d'adapter les processus administratifs afin qu'ils soient compréhensibles pour tous. La majorité de nos clients se perdent dans les multiples programmes qui leur sont offerts. En effet, il arrive souvent que nos jeunes aient tous les critères pour intégrer un programme, mais qu'il leur manque un élément pour être admissibles. Il est facile pour eux de se perdre dans les critères de sélection et nos jeunes ne sont pas outillés pour remplir tous les formulaires qui sont extrêmement compliqués. Par exemple, notre travailleuse de rue et d'autres intervenants du REA accompagnent quotidiennement nos membres qui désirent ou qui, dans certaines situations, se doivent de remplir différents formulaires gouvernementaux (demandes d'aide sociale, de renouvellement de carte d'assurance-maladie, de prêts et bourses, formulaires du fédéral, etc.). Ils ont besoin d'accompagnement, car il leur est difficile de bien comprendre les informations, en raison de la longueur et de la lourdeur des formulaires exigés. Nous suggérons fortement de simplifier ces types de formulaires afin que les jeunes et les familles puissent les remplir eux-mêmes. En effet, nous remarquons que beaucoup abandonnent l'idée de demander de l'aide au gouvernement, en raison de la complexité du processus, ce qui entraîne très souvent des conditions de vie médiocres pour les jeunes, pour les familles ainsi que pour les enfants.

Outre cela, nous pensons qu'il est important d'améliorer l'accessibilité des services de première et de deuxième ligne offerts aux jeunes en difficulté. Notre expertise est reconnue par les autres services communautaires et les établissements gouvernementaux qui travaillent dans notre secteur d'activités. Nous avons, au fil des années, établi de solides partenariats avec les autres organismes régionaux. Néanmoins, nous nous apercevons que, très souvent, les jeunes et les



familles ne connaissent pas ou très peu les ressources qui sont appropriées à leur situation (ACEF, hébergement, etc.) Il serait très intéressant de mettre en place un service de référencement à cet effet afin de mieux diriger les personnes vers des établissements qui peuvent leur venir en aide.

Par conséquent, le Réseau d'Entraide des Appalaches émet les **recommandations** suivantes :

- ⇒ Modifier les formulaires gouvernementaux pour les programmes d'aide afin qu'ils soient plus simples à remplir;
- ⇒ Établir un service de référence dans le but de diriger les jeunes dans le besoin vers des ressources appropriées à leur situation;
- ⇒ Améliorer la visibilité et faire la promotion des services offerts par les organismes communautaires tout en y reconnaissant l'expertise.



en collaboration avec



Principe 2 : Améliorer l'accessibilité et la collaboration entre les organismes communautaires et les spécialistes des hôpitaux

Depuis 1982, notre organisme s'emploie à desservir les jeunes et les familles en difficulté. L'expertise du Réseau d'Entraide des Appalaches est reconnue et nous avons travaillé très fort pour établir de solides partenariats avec les CISSS et les médecins qui pratiquent la médecine de famille. Toutefois, nous constatons qu'il y a un besoin urgent d'améliorer les partenariats et la communication entre le secteur communautaire et les spécialistes qui travaillent dans les hôpitaux. Par exemple, nous avons une grande partie de notre clientèle qui est aux prises avec des problèmes de santé mentale. Or, ces jeunes ont besoin d'un diagnostic émis par un spécialiste, d'un suivi médical et parfois même d'être médicamentés. Notre expertise du terrain a besoin d'être connue par certains et reconnue par d'autres, car, très souvent, nous sommes les premiers intervenants qui interagissent auprès de cette clientèle. Toutefois, nous remarquons que, lorsque nous référons des personnes aux spécialistes du milieu hospitalier, notre expertise n'est pas prise en considération. Cela est dommage, car nos recommandations devraient en principe pouvoir accélérer le processus de prise en charge du jeune ou de l'adulte. De même, les listes d'attente pour voir un psychiatre peuvent être très longues; il n'est pas rare qu'il faille attendre plus de 12 mois avant une consultation. Les conséquences du manque d'accessibilité aux ressources spécialisées ainsi que de collaboration entre le milieu communautaire et les hôpitaux sont très importantes. À ce chapitre, on note un désintérêt envers les services étatiques chez certains, ce qui occasionne une plus grande prise en charge des individus pour le communautaire dont les ressources demeurent limitées.

Nous sommes convaincus que la reconnaissance de notre expertise, qu'une meilleure définition de notre rôle dans le système de la santé ainsi qu'une amélioration des partenariats avec les médecins spécialistes des hôpitaux restent des objectifs primordiaux. Il faut que les jeunes et les familles aient accès aux ressources ainsi qu'aux psychiatres qui vont permettre d'établir leur diagnostic. Il s'agit là d'un enjeu de santé publique. En effet, les individus qui ont des problèmes



de santé mentale ont souvent aussi d'autres problèmes (consommation, itinérance, etc.) qui affectent ou qui vont affecter toutes les sphères de leur vie. Plus souvent qu'autrement, ce sont eux qui vont décrocher du milieu scolaire, qui vont avoir de la difficulté sur le plan de l'employabilité, qui vont avoir des enfants précocement, etc. Nous pensons donc que le manque d'accessibilité aux spécialistes et aux autres services qui opèrent dans le domaine des maladies mentales est un problème global et majeur pour la société en général. Nous travaillons actuellement avec les désagréments de la désinstitutionalisation sans avoir l'écoute ni les réponses adéquates pour les individus ayant des besoins de soins précis. L'investissement en prévention, une meilleure accessibilité aux services et des suivis permettraient à long terme une meilleure intégration de ces personnes dans la société à coût moindre pour tous les contribuables.

Par conséquent, le Réseau d'Entraide des Appalaches émet les **recommandations** suivantes :

- ⇒ Améliorer la communication et la collaboration entre les spécialistes du milieu hospitalier et les organismes communautaires afin que les personnes référées soient plus rapidement prises en charge;
- ⇒ Établir des programmes de sensibilisation pour aider les jeunes qui pensent souffrir de troubles de santé mentale à diagnostiquer leur maladie. Sur ce plan, le numérique devrait être considéré comme un outil intéressant. Le gouvernement pourrait peut-être mettre sur pied une plate-forme web destinée aux jeunes qui comprendrait les éléments suivants : des questionnaires de diagnostics; des informations sur les maladies mentales; des liens avec des organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine, etc.
- ⇒ Concevoir des outils pour aider les jeunes qui souffrent de problèmes de santé mentale à s'accepter (cela peut prendre plusieurs années);
- ⇒ Développer un système de formation continue pour offrir les soins adéquats à ceux qui souffrent de problèmes de santé mentale destiné aux intervenants, aux enseignants, aux médecins, aux psychologues et aux infirmiers.

Principe 3 : Améliorer les programmes de lutte contre la pauvreté

Le Réseau d'Entraide des Appalaches se préoccupe au quotidien du problème de la précarité alimentaire. En collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, nous sommes promoteur, sur notre territoire, du Projet SISCA (programme solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches) qui découle de la conférence régionale des élu(e)s tenue d'avril 2014 à mars 2016. Les priorités d'action ont été établies à la suite d'une consultation publique. Il est ressorti que la sécurité alimentaire était un sujet qui préoccupait énormément les citoyens de la région. Deux initiatives ont été mises en place afin d'améliorer la situation. En un premier temps, trois jardins collectifs ont été réalisés afin que les personnes à faible revenu puissent posséder un endroit où cultiver des fruits et des légumes. Les récoltes sont ensuite distribuées à la banque alimentaire, à tous les organismes communautaires ayant à servir des repas au quotidien et à tous les organismes communautaires qui réalisent des cuisines collectives dans le cadre de leur mission. Nous recrutons des bénévoles qui sont membres des organismes participants pour travailler dans le jardin et ces derniers peuvent en échange recevoir des denrées alimentaires. Cette initiative se réalise en collaboration avec la Table de développement des communautés constituée du maire de la ville, du Centre local d'emploi, de la Commission scolaire des Appalaches, du C.L.S.C, de la MRC des Appalaches, des élus, de la Société de développement de la région de Thetford, etc. Le Réseau d'entraide des Appalaches est le leader auprès de la Table sécurité alimentaire qui est constituée de diverses organisations communautaires de la région qui ont pour mission d'agir en ce sens.

La deuxième initiative mise en place est l'animation de cuisines collectives dans cinq municipalités différentes afin de rejoindre le plus grand nombre d'individus se devant de combler des besoins d'ordre alimentaire ou simplement de briser l'isolement.

L'autonomie alimentaire est au cœur de notre mission et nous offrons des ateliers de cuisines collectives pour les familles, les pères et les jeunes. Nous avons deux groupes de familles qui



en collaboration avec



viennent chaque mois cuisiner collectivement dans notre organisme aménagé en conséquence, c'est-à-dire qu'il est doté d'une cuisine industrielle régie selon les règles du MAPAQ. Récemment, nous avons mis sur pied un groupe de cuisines collectives composé de pères de famille. Nous avons aussi des ateliers de cuisines collectives obligatoires pour les jeunes qui habitent nos logements supervisés, situés au deuxième étage de notre organisme. Ces ateliers sont bien appréciés de tous nos membres, car ils permettent aux jeunes (36 différents par année) et aux familles (177 adultes et 170 enfants) de sortir de l'isolement et de créer des liens. Les ateliers s'effectuent dans une dynamique positive et chaleureuse.

Dans le cadre des activités du Resto-jeunes, qui depuis 2007 constitue un plateau de travail occasionnel dédié aux jeunes de 16 à 30 ans, les repas cuisinés sont servis sur l'heure du dîner, et ce, du lundi au jeudi. Offerts à coût moindre, ils sont en partie utilisés pour notre volet de dépannage alimentaire. La majorité du temps, pour ce qui est du dépannage alimentaire (don de nourriture), la clientèle est référée par le CISSS, les organismes communautaires et la Société St-Vincent-de-Paul avec lesquels nous collaborons. Néanmoins, le service de dépannage n'est pas continu, en raison du fait que nous utilisons les surplus budgétaires pour financer cette activité. Nous avons ces différentes initiatives qui fonctionnent très bien et nous croyons que le gouvernement pourrait prendre exemple sur notre organisme pour implanter des programmes de la sorte à l'ensemble du Québec. La sécurité alimentaire est un élément important dans la lutte contre la pauvreté.

Outre cela, nous sommes extrêmement préoccupés par la question de l'accessibilité à des logements subventionnés. Effectivement, nous remarquons que les logements offerts à bas prix sont trop souvent désuets et insalubres. Nous avons donc développé le volet *La Maisonnée de Thetford Mines* qui s'occupe de rendre disponibles des logements abordables pour les familles et pour les personnes seules ainsi que des appartements supervisés pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Outre les activités pratiques et théoriques, les jeunes peuvent participer toutes les semaines aux activités collectives suivantes : souper de rue offert gratuitement tous les jeudis soirs à plus



d'une vingtaine de jeunes, conditionnement physique ou une activité culturelle ainsi qu'une obligation pour les locataires des logements d'autonomie de participer à nos ateliers de cuisines collectives une fois par mois. Par ces divers moyens, nous essayons d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent fonctionner de façon autonome et qu'ils acquièrent de bonnes habitudes de vie.

Nous pouvons désormais loger des familles dans les blocs appartements que nous avons acquis. Notre organisme possède cinq logements subventionnés et un disponible temporairement pour la communauté. Nous utilisons ce logement pour héberger des personnes qui ont besoin de répit et pour améliorer leurs conditions de vie. Par exemple, nous avons en ce moment une jeune mère qui sort d'un foyer pour femmes violentées. L'appartement sert donc à faire une transition en douceur. Elle tente de reprendre sa vie en main et nous sommes présents pour l'accompagner dans son processus.

Nous possédons aussi des logements supervisés qui ajoutent à leurs fonctions le soutien communautaire et qui sont situés au-dessus de nos locaux. La majorité des jeunes qui y ont séjourné proviennent soit des Centres jeunesse, soit de la rue ou nous ont été référés et tentent de se réintégrer à la société. Certaines conditions s'appliquent afin qu'ils puissent être sélectionnés pour résider dans nos logements.

Nous agissons aussi en insertion et réinsertion sociales par notre programme *Plateaux de travail jeunesse de Thetford Mines* qui offre des ateliers et des activités d'employabilité aux jeunes âgés de 16 à 30 ans résidant sur le territoire des Appalaches afin qu'ils intègrent le marché du travail. Notre organisme a mis sur pied deux plateaux de travail : l'un en cuisine (Resto-Jeune) et l'autre en menuiserie.

Par ces divers moyens, nous essayons d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent fonctionner de façon autonome et qu'ils acquièrent de bonnes habitudes de vie. Nous tenons à mentionner le haut taux de réussite de notre programme *Plateaux de travail jeunesse de Thetford Mines* : pour l'année 2013-2014, 91,6% des jeunes sont en action. Trois jeunes ont effectué un retour à



l'école et 11 jeunes ont intégré le marché de l'emploi. Nous sommes très fiers du travail que nous avons réalisé avec nos jeunes.

Par conséquent, le Réseau d'Entraide des Appalaches **recommande** les actions suivantes :

- ⇒ Augmenter les programmes de lutte contre la pauvreté, notamment en améliorant le programme pour contrer la précarité alimentaire;
- ⇒ Établir des programmes afin de stimuler les citoyens à créer des jardins collectifs;
- ⇒ Prendre exemple sur notre organisme afin d'implanter des programmes de la sorte à l'ensemble du Québec. La sécurité alimentaire est un élément important dans la lutte contre la pauvreté;
- ⇒ Rendre davantage disponibles des logements abordables pour les familles et les personnes seules, ainsi que des appartements supervisés pour les jeunes de 16 à 25 ans;
- ⇒ Mettre sur pied davantage de logements de répit pour les personnes ayant un parcours difficile et nécessitant de l'aide.



en collaboration avec



Conclusion

Le Réseau d'Entraide des Appalaches a pour mission de répondre aux besoins des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Nous actualisons nos interventions en favorisant la prévention et de l'insertion ainsi que la réinsertion sociale. Par le développement des activités d'éducation populaire autonome, nous essayons de favoriser les actions de lutte contre la pauvreté.

Nous croyons fermement que la future politique jeunesse du gouvernement ne cadre pas avec les besoins et la réalité des jeunes en difficulté. Par conséquent, nous croyons que l'État québécois devrait adapter ses programmes, ses services et les différentes mesures à l'endroit des jeunes en difficulté, c'est-à-dire de ceux qui ne cadrent pas dans le système actuel.

Nous proposons dans ce mémoire une multitude de recommandations afin d'enrichir la nouvelle politique jeunesse. Nous croyons fermement qu'il est à l'avantage de la société québécoise d'adopter ces mesures.

Voici un rappel de **nos recommandations** :

- ⇒ Modifier les formulaires gouvernementaux pour les programmes d'aide afin qu'ils soient plus simples à remplir;
- ⇒ Établir un service de référence afin de diriger les jeunes dans le besoin vers des ressources appropriées à leur situation;
- ⇒ Améliorer la visibilité et faire la promotion des services offerts par les organismes communautaires tout en y reconnaissant l'expertise;
- ⇒ Optimiser la communication et la collaboration entre les spécialistes du milieu hospitalier et les organismes communautaires pour que les jeunes et les familles référés soient plus rapidement pris en charge;

- ⇒ Élaborer des programmes de sensibilisation pour aider les jeunes qui pensent souffrir de troubles de santé mentale à diagnostiquer leur maladie. Sur ce plan, le numérique devrait être considéré comme un outil intéressant. Le gouvernement pourrait peut-être mettre sur pied une plate-forme web destinée aux jeunes qui comprendrait les éléments suivants : des questionnaires de diagnostics; des informations sur les maladies mentales; des liens avec des organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine, etc.
- ⇒ Mettre sur pied des outils pour aider les jeunes qui souffrent de problèmes de santé mentale à s'accepter (cela peut prendre plusieurs années);
- ⇒ Développer un système de formation continue pour offrir les soins adéquats aux jeunes et aux familles qui souffrent de problème de santé mentale, aux intervenants, aux enseignants, aux médecins, aux psychologues et aux infirmiers.
- ⇒ Augmenter les programmes de lutte contre la pauvreté, notamment en améliorant le programme pour contrer la précarité alimentaire;
- ⇒ Établir des programmes afin de stimuler les citoyens à créer des jardins collectifs;
- ⇒ Prendre exemple sur notre organisme afin d'implanter des programmes de la sorte à l'ensemble du Québec. La sécurité alimentaire est un élément important dans la lutte contre la pauvreté;
- ⇒ Rendre davantage disponibles des logements abordables pour les familles et pour les personnes seules, ainsi que des appartements supervisés pour les jeunes de 16 à 25 ans;
- ⇒ Mettre sur pied davantage de logements de répit pour les personnes ayant un parcours difficile et nécessitant de l'aide.

